

l'intention de ses présentateurs, des lignes directrices sur les handicapés qui se modèleront sur celles qu'elle a adoptées à l'égard des stéréotypes sexuels.

M. Juneau a cependant affirmé qu'il faudrait éviter d'adopter des lignes directrices trop restrictives et a ajouté que «les gens devraient avoir une certaine latitude dans le choix des termes, à condition de faire preuve de sensibilité».

Nous sommes également d'avis qu'il faut laisser la langue évoluer et qu'il ne faut pas inutilement intervenir dans ce domaine. En ce qui touche le vocabulaire se rapportant aux personnes handicapées, il ne faudrait pas qu'on en vienne à utiliser des mots aseptisés et dénués de signification.

Recommandation n° 17

La Société Radio-Canada devrait mettre au point, avec l'aide des groupes de personnes handicapées, des lignes directrices sur les stéréotypes et sur la représentation des personnes handicapées à l'intention de ses services de radio et de télédiffusion, et ce d'ici 1990.

La presse et son influence sur le langage

Bien que la plupart des journaux et des journalistes se conforment à différents guides de rédaction, ceux-ci ne comportent généralement pas de lignes directrices précises au sujet de la représentation des personnes handicapées. Certains journaux s'écartent toutefois de la norme : ainsi, le *Toronto Star* a pour politique de ne pas souligner qu'une personne est membre d'une minorité visible ni qu'elle est handicapée à moins que ce fait ne soit pertinent au reportage. M. Geoffrey Stevens a déclaré aux membres de notre Comité que le guide de rédaction du *Globe and Mail*, qui fait actuellement l'objet d'une révision, renfermera une section sur le langage qu'il convient d'utiliser lorsqu'il est question des personnes handicapées.

Bien que nous ayons déjà passé en revue ce que les journalistes et les journaux pensent des lignes directrices qui régissent le langage, notre Comité a reçu un énoncé de principes destiné aux quotidiens canadiens et qui a été adopté par l'Association des éditeurs de quotidiens (AEQ) en 1977. Il semble que cet énoncé, tout comme de nombreux autres documents du genre, n'ait pas été révisé depuis son adoption de façon à tenir compte de la mutation des valeurs sociales, et surtout de la visibilité accrue des diverses minorités, et notamment des personnes handicapées. Notre Comité espère que les journaux qui adhèrent à ces principes se demanderont s'il ne serait pas maintenant approprié de parler davantage des minorités et, par le fait même, des personnes handicapées.

Depuis la disparition de la *United Press of Canada*, la Presse canadienne est le seul service de dépêches du pays. Cette importante organisation, qui offre des services en français et en anglais, a été spécialement conçue pour la presse écrite, la radio et la télévision. Elle met également un service de photographie à la disposition de la presse écrite.